

# Les notions environnementales

## **Objectifs**

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise.
- D'identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs.

### **Programme**

- L'impact environnemental
- L'eau
- Les grands textes sur l'eau,
- La consommation de l'eau,
- Les rejets.
- L'air
- Les types de polluants,
- La surveillance des rejets (qualité et quantité),
- Le sol
- Prévention des pollutions,
- Gestion des sites pollués.
- Le bruit
- Les bases réglementaires,
- Les mesures de bruit,
- Les possibilités de réduction du bruit.

- Les déchets
- Les bases réglementaires,
- Les catégories de déchets,
- La gestion des déchets,
- Identification des sources et quantification,
- Tri, stockage, collecte,
- Les règles de suivi et responsabilité politique de réduction des déchets.
- Les substances dangereuses :
- Identification,
- Classification,
- Du stockage à l'élimination.
- Exemples d'accidents.
- Notion de situation de crise : gestion de l'évènement, communication, conséquences (financières, juridiques, image).

### Public

Tout public.

### Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

# Nombres de participants

4 min – 10 maxi

### Pré-Requis

Aucun.

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée: 1 jours (7 heures))

Date: à définir

**Horaires**: nous contacter

**Lieu**: nous contacter

Coût: nous contacter

### Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue interentreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Animation interactive à base d'exposés, échanges, alliant l'expérience du formateur et les attentes du participant.

La pédagogie utilisée pour cette action sera de type Formation/Action : les apports théoriques seront mis en application pratique.

Documents pédagogiques remis aux stagiaires.

Mise en œuvre permanente de l'alternance théorie-pratique.

Les méthodes actives sont privilégiées : travaux individuels ou de groupes, exercices pratiques à partir de situations rencontrées ou à mettre en place par les participants.

Bilan de fin de formation

### Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant

### Validation et certification

Attestation de fin de stage.

